



CESOP Infos

2024

Bilan moral et de gestion

du

CESOP

Comité d'entraide sociale de
l'Observatoire de Paris

- Année 2024 -

PARTIE 1

Rapports moraux et bilans du CESOP



Bilan approuvé

par l'assemblée générale du CESOP du 17 juin 2025

Bureau du CESOP

au 31/12/2024

Bureau du CESOP élu le 3 octobre 2024 :

Présidente : Catherine MUSET

Trésorière : Zineb BRAHNI

Secrétaire : Cécile VENEAU

Assisté par Claire BERNARD (comptable du CESOP)

Pour vos correspondances, vous pouvez contacter le bureau du CESOP à l'adresse de messagerie : bureau-cesop@obsppm.fr.

Membres du Conseil d'administration

Membres du CA

Gilles BESSOU

Xavier BONNIN

Florence HENRY

Félix MAOULY

Sangitiana RAKOTOZAFY

Florent REIX

Yamina SAGHI

Hervé LE GOFF (suppléant)

Table des matières

Rapport moral du CESOP.....	4
Rapport de gestion 2024 du CESOP.....	5
Compte de résultat du CESOP au 31/12/2024	11
Bilan du CESOP pour 2024.....	12
Rapport des commissaires aux comptes	13

Rapport moral du CESOP

Bilan de l'année 2024

L'année 2024 fut marquée par le **renouvellement des membres du Conseil d'Administration (CA)**, du Comité de Gestion du Centre de Loisirs Educatifs (CLE) et des Comités Locaux d'Activités Sociales de Meudon, Paris et Nançay (CLAS). Temps d'organisation des élections mais surtout rencontres et échanges pour comprendre les départs des bonnes volontés de l'ancienne mandature, favoriser la venue de nouveaux et inciter les actuels à rester. Par ailleurs, la mesure de diminuer le nombre des administrateurs se révéla indispensable pour permettre la constitution d'une liste complète inter-syndicale. Nouveauté cette année : les actifs et les retraités votaient en ligne ! Le calendrier annuel habituel fut un peu modifié avec **une AG en septembre** au lieu de juin pour inclure la semaine du vote électronique. Les bureaux des CLAS furent élus en juin au premier tour du scrutin mais il fallut attendre le **mois d'octobre** pour élire le bureau du CESOP lors de la journée spéciale du CA des sortants (le matin) et du CA des entrants (l'après midi).

Le CESOP a laissé derrière lui les années « Covid » mais l'année 2019 nous sert toujours de référence pour estimer nos activités. Les **CLAS se portent bien** avec un renouveau notable des équipes qui les animent mais il nous reste à relever la **dynamique des commissions** : moins de dossiers, d'inscriptions. Ce qui relance le questionnement sur les besoins de nos adhérents et notre adaptation à leur changement de comportement.

Des « accidents » de parcours viennent contrarier notre démarche : à Meudon, analyse de sols qui grève notre budget, fermeture pour travaux de la salle de restauration et plus généralement restriction des budgets, augmentation des coûts et fin 2024, fermeture du centre de loisirs pour les petits !

Et pourtant que de moments conviviaux à notre actif : fête des enfants, pique-nique des anciens, participation à l'animation des journées Solstice ou Equinoxe, forums, spectacles, voyages ...

Notre **feuille de route**, commencée en 2023, poursuivie en 2024 reste d'actualité en 2025 : mieux communiquer, renforcer la sécurité, diminuer le temps de gestion tout en améliorant les informations nécessaires pour l'accomplissement de nos missions, dialoguer avec efficacité avec nos divers partenaires. Et cela sans négliger notre **objectif de continuer à avoir des** activités adaptées aux souhaits de nos adhérents tout en respectant le fondamental de notre Comité d'Entraide Sociale de l'Observatoire de Paris qui est de permettre l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports au plus grand nombre en favorisant ceux et celles qui, sans nous, ne pourraient se le permettre.

Et pour conclure, un **grand merci** à tous ceux et celles qui par leur concours et leur enthousiasme rendent possible nos actions. Que ce soient les membres du Conseil d'administration, ceux qui sont partis en octobre 2024, ceux qui ont pris la relève et ceux qui tiennent bien la barre et continue de mener notre embarcation à bon port. Je n'oublie pas nos trésorières et trésoriers, nos responsables de commissions au CESOP, d'activités au CLAS et du comité de gestion du CLE : rien ne se ferait sans vous et pourtant que d'heures passées à des tâches ingrates mais nécessaires. Je tiens à remercier particulièrement l'équipe rapprochée du bureau du CESOP pour leurs aides et encouragements Claire, Cécile et Zineb.

Que le CESOP continue avec l'aide de toutes les bonnes volontés et pour le bénéfice de tous ses membres !

Catherine MUSET, présidente du CESOP



Les commissions du CESOP, Les CLAS, Le CLE

Les responsables au 31/12/2024

Enfance	Sangitiana Rakotozafy (responsable) - Yamina SAGHI (co-responsable)
Vacances	Yamina Saghi (responsable) - Sangitiana Rakotozafy (co-responsable)
Voyages – week-ends	Félix Maouly (responsable) – Hervé Le Goff (co-responsable)
Retraités	Catherine Muset (responsable)
Prêts-solidarité	Florence Henry (responsable)
Aides exceptionnelles	Zineb Brahni (trésorière) – Cécile Veneau
Comité de gestion du CLE	Isabelle JEGOUZO (présidente) – Florence Henry (vice-présidente)
CLAS Meudon	Xavier BONNIN (président) - Cyrille Blanchard (vice-président)
CLAS Nançay	Jordy Marlier (président)
CLAS Paris	Setharith Ngo-chin (président) - Philippe Mahot (président adjoint)

Rapport de gestion 2024 du CESOP

Selon les activités, la tenue de la comptabilité du CESOP se réalise de deux manières différentes :

Chaque commission est gérée directement par le CESOP par l'intermédiaire de responsables de commission, les différentes opérations de dépenses et les recettes sont effectuées par la trésorière du CESOP et sont enregistrées dans la comptabilité de l'association.

Chaque CLAS et CLE élit son bureau ou son comité de gestion qui désigne son trésorier. Chacun effectue les différents actes de gestion permettant d'accomplir ses activités et comptabilise les charges et les produits dans sa propre comptabilité. Une subvention votée au Conseil d'Administration est versée par le CESOP afin d'assurer leur fonctionnement ; les comités de gestion les affectent ensuite aux différentes activités. En fin d'année, les comptes sont consolidés par la comptable du CESOP et présentés lors de l'assemblée générale.

Le déroulement des opérations financières

Le Bureau exécutif présente au vote du Conseil d'Administration du CESOP un budget prévisionnel qui doit être transmis à la Présidence de l'Observatoire de Paris lors de la campagne de dialogue budgétaire. Le budget est notifié aux commissions, aux CLAS et au CLE après le vote de la subvention du Conseil d'Administration de l'Observatoire de Paris.

Dès la fin de l'exercice (janvier 2025), chaque responsable de commission établit le bilan financier de son activité, celui-ci est mis en concordance avec la comptabilité du CESOP.

En parallèle, les trésoriers des CLAS et du CLE doivent établir le compte de résultat et le bilan de l'année accompagné d'un décompte de leurs effectifs, activité par activité.

Après contrôle de ces documents, la comptable du CESOP établit le compte de résultat consolidé ainsi que le bilan consolidé du CESOP.

Ces documents sont transmis aux commissaires aux comptes désignés lors de l'assemblée générale de 2024. Cette année Isabelle JEGOUZO et Florence CORNU ont été désignées pour vérifier les comptes de l'exercice 2024. Tous les documents ont été tenus à leur disposition.

Lors de l'assemblée générale, en 2025 le compte de résultat consolidé et le bilan consolidé du CESOP doivent être votés après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes. Une fois votés, le compte de résultat consolidé et le bilan consolidé du CESOP doivent être transmis à la Présidence de l'Observatoire, au CAES du CNRS et mis à disposition sur le site web du CESOP. Un procès verbal de l'assemblée générale est transmis à la préfecture.

Répartition du Budget du CESOP pour 2024

Le **budget 2024 est en baisse par rapport à 2023**. La répartition est sensiblement la même qu'en 2023 avec une baisse similaire sur l'ensemble des postes hors la commission voyages avec un coût élevé du voyage au Guatemala. Les budgets des CLAS et du CLE sont en légère baisse montrant ainsi une reprise d'activités qui peinent à redémarrer. Les frais de fonctionnement du CESOP ont diminué (charges de personnel).

Poste	2022	2023	2024
Fonctionnement CESOP	24 738,15 €	23 373,03 €	13 640,86 €
Commission Enfance	9 169,45 €	5 309,00 €	2 399,48 €
Commission Prêts	850,00 €	600,00 €	1 306,00 €
Commission Retraite	6 197,74 €	3 462,75 €	3 704,06 €
Commission Vacances	38 568,79 €	33 902,12 €	29 658,77 €
Commission Voyages	28 007,00 €	55 070,00 €	62 830,00 €
CLAS MEUDON	31 428,60 €	33 759,39 €	32 534,61 €
CLAS NANCAY	8 908,25 €	8 822,25 €	6 196,59 €
CLAS PARIS	20 176,19 €	24 324,97 €	22 872,78 €
CLE	124 811,77 €	136 418,93 €	121 781,21 €
Total	268 117,79 €	301 669,41 €	281 977,50 €

Figure 1 - CESOP - Répartition du budget 2024

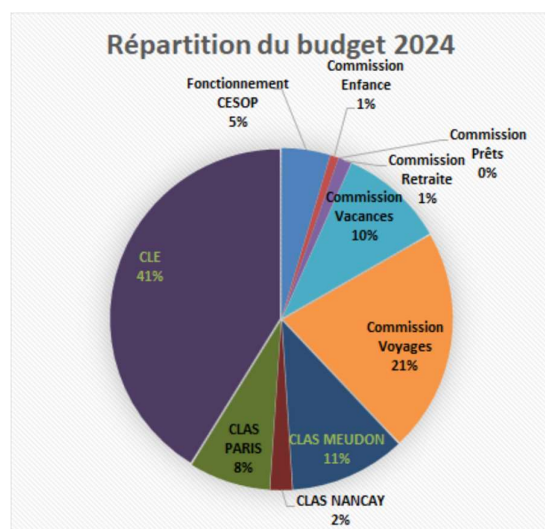


Fig. 3 - CESOP - Répartition du budget 2024

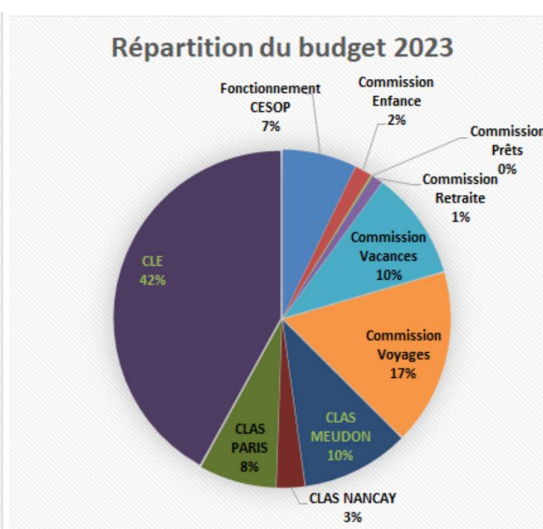
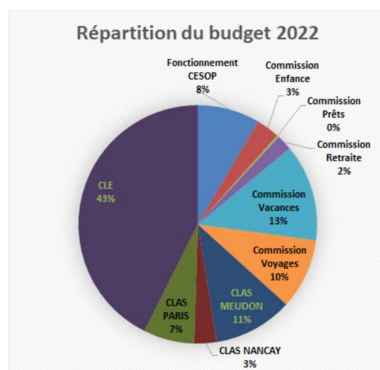


Fig. 2 - CESOP - Répartition du budget 2023



Répartition des recettes pour 2024

Le tableau suivant présente le détail des recettes 2024. Les produits financiers ne sont pas comptabilisés dans le total.

Poste	2023	2024
Subvention Observatoire	114 506,00 €	114 506,00 €
Subvention CAES (CLAS)	4 119,00 €	4 497,00 €
Subvention CAES (CLE)	29 026,97 €	32 670,13 €
Subvention CAES (IAP)	0,00 €	450,00 €
Sous-total CAES (hors secr.)	33 145,97 €	37 617,13 €
Subvention CAES (secr.)	19 868,74 €	10 127,48 €
Subvention CAES (total)	53 014,71 €	47 744,61 €
Commission Enfance	3 236,97 €	1 096,37 €
Commission Retraite	1 390,00 €	1 130,00 €
Commission Vacances	17 006,86 €	15 564,64 €
Commission Voyages	39 443,19 €	50 671,91 €
CLAS MEUDON	13 224,87 €	11 674,00 €
CLAS NANCAY	3 931,93 €	2 483,40 €
CLAS PARIS	10 103,40 €	9 255,92 €
CLE	27 177,60 €	27 999,98 €
Sous-total part. agents	115 514,82 €	119 876,22 €
Produits financiers	3 375,76 €	2 167,08 €
Total	283 035,53 €	282 126,83 €

Figure 4 - CESOP - Répartition des recettes 2024

Les différentes contributions sont (par ordre d'importance) la participation des agents, la subvention de l'Observatoire et la subvention du CAES. A noter : en 2022 c'était la subvention de l'Observatoire qui était la plus importante. La subvention du CESOP est restée identique entre 2023 et 2024 alors que la subvention CAES (hors secrétariat) a augmenté. La participation des agents a également augmenté, signe d'une reprise des activités par nos adhérents.

La répartition des recettes est illustrée sur la figure ci-dessous.

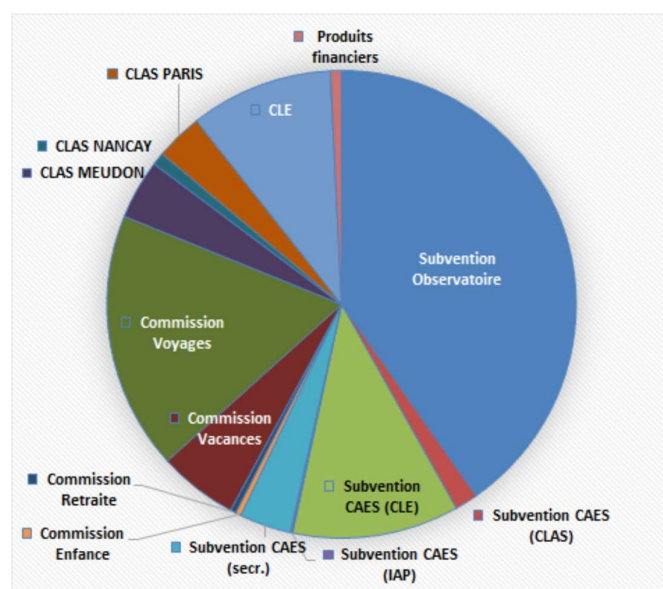


Figure 5 CESOP - Répartition des recettes en 2024

Évolution des subventions

Les subventions versées par nos établissements de soutien sont détaillées ci-dessous.

Evolution des subventions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Subvention Observatoire	116 059,00 €	116 059,00 €	118 533,00 €	118 533,00 €	114 683,00 €	114 506,00 €	114 506,00 €
Subvention CAES (CLAS)	4 901,00 €	4 835,00 €	5 085,00 €	4 577,00 €	4 577,00 €	4 119,00 €	4 497,00 €
Subvention CAES (CLE)	35 924,65 €	30 531,62 €	17 714,28 €	21 066,04 €	21 112,70 €	29 026,97 €	32 670,13 €
Subvention CAES (IAP)	404,00 €	588,00 €	0,00 €	274,00 €	277,00 €	0,00 €	450,00 €
Total	157 288,65 €	152 013,62 €	141 332,28 €	144 450,04 €	140 649,70 €	147 651,97 €	152 123,13 €

Figure 6: CESOP - Répartition des subventions versées

La **subvention totale est en légère hausse**. Cette hausse est notamment liée à une hausse de la subvention du CAES. La subvention de l'Observatoire reste à un niveau plus bas que celui de 2020 alors que le CESOP assume en totalité, pour l'instant, des coûts d'analyse du sol à Meudon.

La subvention du CAES pour les activités des CLAS avait été diminuée en 2021 suite à une décision du CAES liée à la crise sanitaire. Cette subvention a augmenté cette année.

La subvention du CAES pour le CLE reliée à la fréquentation d'enfants d'agents CAES (nombre d'enfants et taux de subvention des familles) est toujours la deuxième plus forte subvention reçue par le CESOP. Ce montant avait fortement diminué en 2020, conséquence de la fermeture du Centre liée aux confinements. Depuis elle reprend sa croissance : les enfants sont revenus fréquenter le CLE.

Depuis 2018, le CESOP reçoit une subvention du CAES pour les agents de l'IAP qui participent aux activités du CLAS Paris. Cette subvention est calculée en fonction du nombre d'agents de l'IAP qui participent aux activités (cours, fête...) organisée par le CLAS Paris. Cette subvention n'a pas été versée en 2023 mais a été rattrapée sur le budget 2024.

L'évolution de la répartition de ces recettes sur les 5 dernières années est reportée sur la figure ci-dessous.

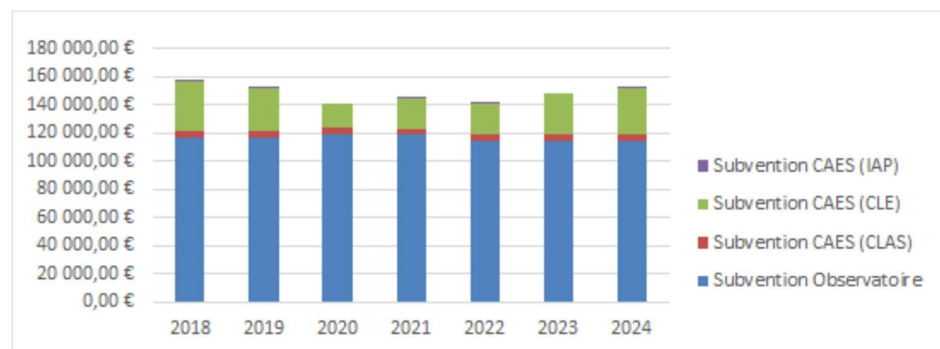


Figure 7: CESOP - Évolution des subventions versées

Répartition des subventions reversées

Les subventions versées (dotations) sont mises dans un pot commun (argent non fléché CNRS ou OP) avant d'être reversées aux commissions, aux CLAS et au CLE. Cette répartition est illustrée ci-dessous.

Cette répartition est similaire à celle de 2019 (sauf Enfance et Voyage), année de référence précédant la crise sanitaire.

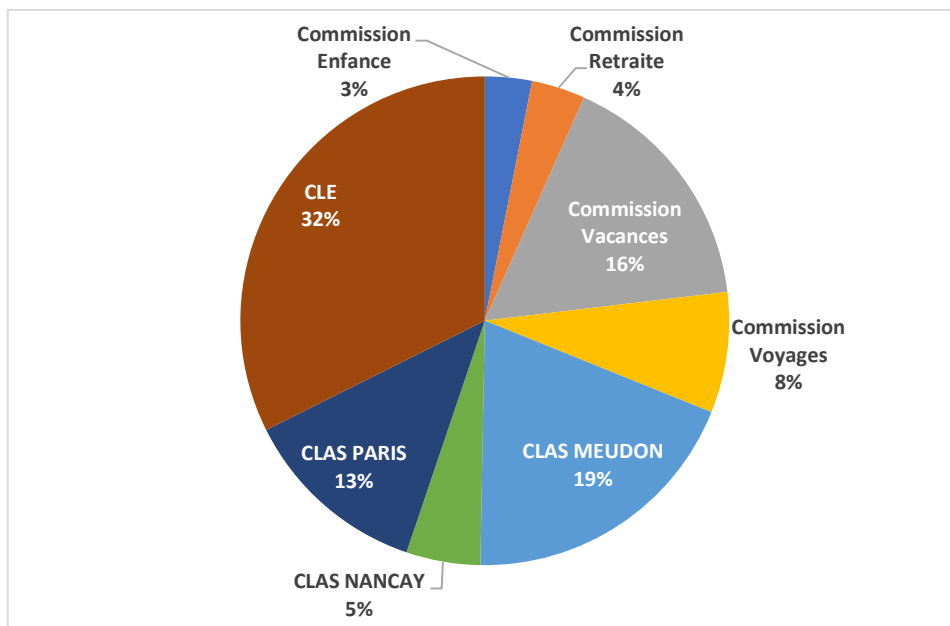


Figure 8 - CESOP - Budget reversé en 2023

Compte de résultat du CESOP au 31/12/2024

Le compte de résultat du CESOP est la synthèse de l'ensemble des activités de l'année incluant les commissions, les CLAS et le CLE.

Après plusieurs années d'exercice bénéficiaire lié à une baisse d'activité conjoncturelle (grèves, crise sanitaire), le CESOP retrouve un niveau d'activité similaire à celui qu'il avait connu avant 2019 mais qui se traduit malheureusement par un budget en déficit.

En 2024, le CESOP réalise en effet un déficit de **30 458,73 €**, le double de celui de 2023, 4 fois celui de 2022. A noter, le coût de l'analyse EQRS à Meudon qui, en 2024, est entièrement à la charge du CESOP. L'Observatoire s'est engagé à participer au remboursement d'une partie.

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Enfance	2 399,48	Subvention - Observatoire	114 506,00
Vacances	29 658,77	Part agents Enfance	1 096,37
Retraités	3 704,06	Part agents Vacances	15 564,64
Voyage	62 830,00	Part agents Retraités	1 130,00
		Part agents Voyage	50 671,91
Assurance	3 004,04		
Charges courantes	1 240,65	Subvention Caes CLAS - autres	4 947,00
Charges CLAS PARIS	22 872,78	Part agents CLAS PARIS et stock	9 255,92
Charges CLAS NANCAY	6 196,59	Part agents CLAS NANCAY et stock	2 483,40
Charges CLAS MEUDON et stocks	32 534,61	Part agents CLAS MEUDON	11 674,00
Charges CLE	121 781,21	Part agents CLE	27 999,98
		Subvention - Caes - Agents	32 670,13
Charges de personnel		Subvention - Caes - secrétariat	10 127,48
CESOP	9 072,52		
Charges financières		Produits financiers	
CESOP	323,65	CESOP	2 167,08
Amortissements		Produits exceptionnels	
Dotations aux amortissements cesop	1 146,28	Provision	
Charges exceptionnelles			
OGI	17 988,00		
<i>S/total</i>	314 752,64	<i>S/total</i>	284 293,91
Balance de l'exercice	-30 458,73		
Total	284 293,91	Total	284 293,91

Figure 10 - CESOP - Compte de résultats 2024

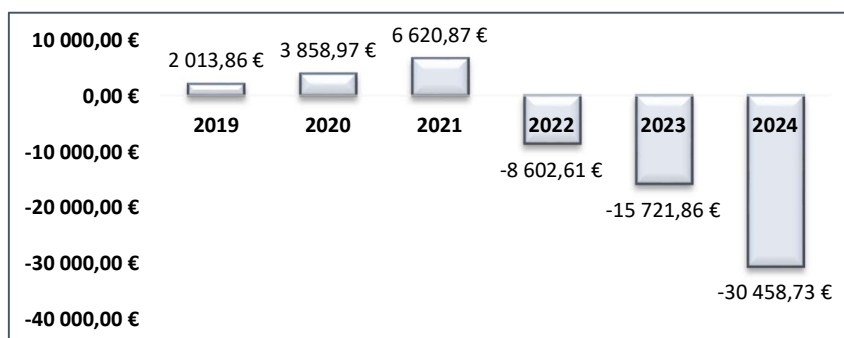


Figure 9 : CESOP - Evolution des exercices du CESOP

Bilan du CESOP pour 2024

Actif	Montant brut	Amortissements	Montant net	Passif	Montant
<u>Actif Immobilisé</u>				<u>Fonds associatifs</u>	
Agencements Equipements	40 466,37	28 766,16	11 700,21	Fonds associatif CESOP (1)	64 012,52
Matériel informatique	9 360,28	7 013,98	2 346,30	Fonds associatif AIDES	507,00
<i>ss-total</i>	<i>49 826,65</i>	<i>35 780,14</i>	<i>14 046,51</i>	Fonds associatif CLE	19 801,93
				<i>ss-total</i>	<i>84 321,45</i>
Prêts	1 936,00	630,00	1 306,00	Provision CESOP matériel CLE	4 000,00
				Provision crèche	85 000,00
<u>stocks</u>				<i>ss-total</i>	<i>89 000,00</i>
Stocks billetterie CCP	310,80		310,80	Résultat frais généraux et commissions	-19 324,45
Stocks billetterie CCM	576,00		576,00	Résultat des CLAS	2 909,34
Stocks billetterie CCN			0,00	Résultat CLE	-14 550,62
<i>ss-total Stocks</i>	<i>886,80</i>	<i>0,00</i>	<i>886,80</i>	Résultat aides	507,00
<u>Actif Circulant</u>				<i>ss-total</i>	<i>-30 458,73</i>
Avance et acompte CESOP	4 204,84		4 204,84	<u>Dettes</u>	
Fournisseurs débiteurs CLE	5 907,33		5 907,33	Fournisseurs du CESOP	1 074,19
Fournisseurs débiteurs	40 901,05		40 901,05	Fournisseurs CLAS Paris	277,00
Clients du CESOP	20 966,45		20 966,45	Fournisseurs CLAS Meudon	5 442,52
Client CLAS Paris	225,90		225,90	Fournisseurs CLAS Nançay	90,00
Client CLAS Meudon			0,00	Fournisseurs CLE	2 222,62
Clients CLAS Nançay	570,49		570,49	Avance CLE	40 901,05
Clients CLE autres	31 636,91		31 636,91		
<i>ss-total CLASSE 4</i>	<i>53 399,75</i>		<i>53 399,75</i>	<u>Autres dettes</u>	
<u>Disponibilité</u>				Charges à payer CLE	2 361,85
CCP CESOP	13 255,38		13 255,38	CESOP	764,53
Compte livret CESOP	52 373,75		52 373,75		
Banque CLAS Paris	1 375,58		1 375,58		
Banque CLAS Nançay	1 045,88		1 045,88		
Caisse CLAS Nançay	215,44		215,44		
Banque CLAS Meudon	5 444,76		5 444,76		
Banque CLE	4 359,31		4 359,31		
Caisse CLE	792,42		792,42		
<i>ss-total</i>	<i>78 862,52</i>	<i>0,00</i>	<i>78 862,52</i>	<i>ss-total</i>	<i>53 133,76</i>
<u>Charges constatées d'avances</u>				<u>Produits constatés d'avance</u>	
CLAS Meudon	906,07		906,07	CLAS Meudon	4 424,39
<i>ss-total</i>	<i>906,07</i>	<i>0,00</i>	<i>906,07</i>	<i>ss-total</i>	<i>4 424,39</i>
Total	236 831,01	36 410,14	200 420,87	Total	200 420,87
(1) Explication du fonds associatif du CESOP en 2024					
Fonds associatif CESOP 2023	71 171,76				
Résultat du CESOP et commissions 2023	-9 612,83				
Résultat des CLAS 2023	2 453,59				
Régul. abondement du fonds des aides					
	64 012,52				

Figure 11: CESOP - Bilan 2024

Rapport des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 12/09/2024, nous avons procédé à la vérification des comptes du CESOP pour l'exercice du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2024.

L'ensemble des documents suivants nous a été mis à disposition :

- comptes de résultats et bilans de toutes les commissions CESOP,
- comptes de résultats, bilans et journaux d'entrées et sorties des CLAS Meudon, Nançay et Paris,
- compte de résultat et bilan du CLE,
- compte de résultat, bilan, journal d'entrées et sorties, grand livre et balance du Cesop,

Nous avons pu vérifier et constater la concordance entre les comptes de résultats et les bilans des diverses commissions et du CLE, avec leur report dans la comptabilité du CESOP.

Nous avons également vérifié et constaté la concordance entre les journaux comptables et bilans des CLAS Meudon, Nançay et Paris avec leur report dans la comptabilité du CESOP.

Nous avons effectué des pointages et nous certifions que les comptes sont réguliers et sincères.

Lors de l'audit, nous avons relevé quelques recommandations mineures, que nous vous transmettons :

- comme l'exercice précédent, nous avons constaté une difficulté dans la traçabilité des paiements des cotisations, due à la saisonnalité des activités de juin à septembre et la diversité des modes de paiements. Nous renouvelons notre recommandation d'une remontée des informations plus rigoureuse de la part des responsables d'activités pour que les informations et imputations soient plus précises. Une cotisation par année civile, pour les activités sans professeurs, pourrait être envisagée pour solutionner cette difficulté.
- les stocks des billetteries cinéma, piscine et escalade ont été régulés de façon plus équilibrée que lors de l'exercice précédent.
- nous avons constaté des frais bancaires toujours élevés pour le Clas de Nançay. Les démarches auprès de la banque n'ayant pas abouti, nous encourageons le bureau récemment renouvelé à poursuivre l'étude des possibilités de réduire ces frais.
- nous recommandons également au Cesop d'étudier la possibilité d'utiliser un système permettant les paiements en ligne, qui améliorerait la traçabilité des versements des participants, conjointement vers les responsables d'activité et les différents trésoriers

Nous remercions la comptable, le trésorier du Cesop, et les trésoriers des trois CLAS pour leur travail et leur disponibilité lors de cet audit.

Nous recommandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Meudon, le 11/06/2025

Les commissaires aux comptes,
Florence Cornu et Isabelle Jégouzo



Index des figures

<i>Figure 1 - CESOP - Répartition du budget 2024.....</i>	<i>7</i>
<i>Fig. 2 - CESOP - Répartition du budget 2023.....</i>	<i>7</i>
<i>Fig. 3 - CESOP - Répartition du budget 2024.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 - CESOP - Répartition des recettes 2024.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 CESOP - Répartition des recettes en 2024.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 6: CESOP - Répartition des subventions versées.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 7: CESOP - Évolution des subventions versées.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 8 - CESOP - Budget reversé en 2023.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 9 : CESOP - Evolution des exercices du CESOP.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 10 - CESOP - Compte de résultats 2024.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 11: CESOP - Bilan 2024.....</i>	<i>12</i>